Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 18 (1880)
Heft: 3

Artikel: Le démocrate américain et le démocrate de la vieille Europe
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-185647

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dix-huitième année. N° 3 Samedi 17 Janvier 1880.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.
Pour l'étranger : 6 fr. 60.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 17 Janvier 1880.

Sous le titre: *Annuaire de l'Instruction publique*, une brochure des plus utiles vient de paraître. Elle nous donne un tableau complet et consciencieusement étudié de toute l'organisation scolaire de notre canton, depuis l'Académie jusqu'aux écoles enfantines les plus modestes, sans excepter les établissements créés et soutenus par l'initiative privée. Parmi les nombreux renseignements qu'elle contient, nous citerons :

1° Un aperçu de la position faite au personnel enseignant, permettant de se rendre compte des obligations que l'Etat et les communes s'imposent pour le développement de l'instruction publique ;

2° L'état nominatif du personnel enseignant vaudois ;

3° Des notices fort intéressantes sur les divers établissements et institutions scolaires de notre canton, etc., etc.

Au nombre de ces dernières, nous remarquons celle qui concerne l'*Asile rural d'Echichens*, à laquelle nous empruntons les renseignements suivants qui seront sans doute lus avec intérêt :

« Cet Asile a été fondé à Lausanne en 1827 par l'un des élèves et des admirateurs de Pestalozzi, M. Scheller, pasteur allemand dans cette ville, en faveur des enfants abandonnés de confédérés allemands. L'année suivante, il fut transféré à Echichens. Le domaine consistait, à ce moment, en un bâtiment de ferme et 25 poses de mauvais terrain. L'Asile, qui comptait 11 élèves, avait pour but de réagir contre la honteuse coutume de *miser* les pauvres, en fournissant aux communes un placement sûr et bon marché pour leurs enfants assistés.

» Dès 1846, le domaine s'est successivement transformé et agrandi. Tout est combiné dans l'établissement pour donner aux enfants, avec les principes et les habitudes qui constituent une bonne éducation, les goûts simples qui conviennent à leur condition. La discipline est facile : c'est celle de la famille.

» L'école de l'Asile chemine sur le pied des classes primaires. Les élèves reçoivent en outre du directeur six heures par semaine d'allemand et une heure d'agriculture. Ils apprennent tout ce que comporte l'exploitation d'un domaine : cultures, élevage du bétail, apiculture, etc.

» L'Asile a fait avec succès l'essai de la Caisse d'épargne. Chaque enfant a son petit jardin et sa pièce de bétail : lapin, poule, mouton, etc. Les produits en sont versés à la Caisse chaque samedi. Le pécule ainsi amassé, et qui s'élève parfois jusqu'à 200 francs, est versé lors de la sortie de l'élève à la Caisse d'épargne cantonale pour lui être remis à l'âge de 23 ans avec les intérêts accumulés.

Dans la règle, les élèves quittent l'Asile à 16 ans. Le comité et le directeur les placent, les suivent et les dirigent autant qu'il est possible dans leur nouvelle position. L'Asile les reçoit comme à la maison paternelle en cas de malheur ou de maladie. Le premier élève sorti de cet établissement en 1831 est actuellement riche propriétaire et syndic de sa commune. »

Le démocrate américain et le démocrate de la vieille Europe.

A New-York, tout est intéressant, dit le baron de Hübner, dans un livre intitulé : *Promenade autour du monde*, on ne se lasse pas de contempler l'activité constante, surexcitée, fiévreuse, qui, pendant la matinée, règne à Brodway et à Wallstreet, la vie élégante qui, vers la chute du jour, anime la belle et imposante Cinquième Avenue, sillonnée par des flots de piétons et de nombreux équipages. Le luxe des voitures dont beaucoup étalent sur les portières de grands écussons, de riches livrées, les toilettes un peu mirobolantes des femmes, mieux traitées par la nature que par leurs couturières, tout l'ensemble de ce spectacle pique votre curiosité. On tâche de découvrir le lien moral entre ce faste qui, sur ce sol républicain, ne craint pas de se montrer au grand jour et la soif de l'égalité qui est le principe moteur, le but, l'aiguillon, la récompense et le châtiment des sociétés démocratiques.

Sans doute, ce monde fashionnable n'est que toléré par le prolétaire, par l'homme en blouse qui le coudoie assez rudement ; mais cette tolérance s'explique par l'espoir que chacun a conçu, et qui, dans ce pays-là, n'est pas tout à fait chimérique, d'arriver un jour au même degré de prospérité, de voir sa femme, qui, aujourd'hui, blanchit du

linge ou rince des bouteilles, étendue nonchalamment le lendemain dans un beau landau, de mener soi-même son gig attelé d'un cheval fringant, qui a coûté cinq mille dollars, de s'entourer, en un mot, de toutes les jouissances matérielles dont l'aspect, en attendant qu'il y arrive à son tour, excite les appétits et l'activité du spectateur bien plus que son envie.

C'est là ce qui distingue le démocrate américain du démocrate de la vieille Europe. Ce dernier désespère de monter en grade; donc il tâche de faire descendre les autres. Son mobile moral est l'envie, et son action de niveler ou de détruire. L'Américain veut jouir; pour jouir, il faut qu'à force de travail il puisse gagner de l'argent, ce qui, dans le Nouveau-Monde, est toujours possible et souvent facile. Cela fait, il s'impose aux autres de bonne foi, il se croit devenu l'égal de tous. Il tâche donc de s'élever. Il cherche l'égalité dans une sphère supérieure à celle où il est né et d'où il part. Le démocrate européen compte arriver à l'égalité en abaissant les autres. Des deux démocratismes, je préfère l'américain. »

Telles sont les curieuses réflexions du baron de Hübner, réflexions un peu sévères à l'égard des démocrates de la vieille Europe, — dont nous faisons partie, — car nous aimons à croire que les tendances démocratiques ont, chez nous, d'autres mobiles.

Deux débutants.

Il est des gens qui grillent de donner ou de recevoir un coup d'épée; mais cette soif du duel, cet appétit de *la gloire du terrain* a, de tout temps, poussé de forts honnêtes garçons à commettre bien des sottises. Combien n'en a-t-on pas vu se provoquer *pour la galerie*, et aller, brûlant de la poudre aux yeux du public, échanger simplement des balles de liége. Cette méthode est dangereuse. On peut recevoir, par exemple, une de ces balles au milieu du front et rapporter du combat, non une glorieuse blessure, mais une bosse laide et vulgaire.

« Un de mes amis, nous dit Jules Claretie, qui a été depuis un brave soldat, s'était imaginé de se poser en duelliste aux yeux de ses compatriotes. Il habitait encore alors sa province et il avait dix-huit ans. Il convient avec un de ses camarades, également avide de renommée, qu'un dimanche, à l'heure de la promenade, ils s'aborderont sur la place publique, et, devant tout le monde, se donneront en spectacle, suivant strictement, l'un et l'autre, le programme que voici :

» Le premier arrivé se promènera de long en large sur la place. Son ami viendra, et froidement, sans mot dire, lui donnera un soufflet. L'autre, sans répliquer, sans aucun cri, sans un geste, continuera sa promenade; puis, une fois au bout de la place, retournera sur ses pas, retrouvera son homme, et, à son tour, le soufflettera. »

» Songez à l'événement! Toute la ville en parlera. Voilà nos jeunes gens *posés*, *cotés*, faits hommes!

— » Je recevrai le premier soufflet, dit mon ami.

» Et ce qui est convenu est exécuté. Le dimanche venu, mon ami se rend sur la place, rencontre son complice et reçoit le soufflet. Ce fut une rumeur énorme; on se montrait ces deux jeunes gens; l'un pâle, regantant la main qui venait de frapper; l'autre, continuant son chemin gravement avec sa joue rouge. La foule, d'ailleurs, s'étonnait de trouver chez celui-ci tant de calme, lorsque, tout à coup, le malheureux (qui n'avait point prévu la chose) reçut, dans un endroit que nommerait Molière, un furieux coup de pied qui le fit brusquement trébucher.

» Pâle, irrité, il se redresse pour répondre à cette attaque non prévue sur le programme. Mais qui aperçoit-il?

» Son père, ancien soldat à moustaches blanches, les bras croisés, et qui lui dit en jurant:

— » Je t'apprendrai, clampin que tu es, à recevoir un soufflet sans en rendre dix!

» L'autre voulut s'expliquer. Impossible. Il fut reconduit par l'oreille à la maison paternelle. On ne l'a plus repris à plaisanter avec l'honneur. »

Un drame dans la neige.

Monsieur — son nom ne fait rien à l'affaire, appelons-le Machin — M. Machin est un type de rentier vaudois. Arrivé à une fortune rondelette, il s'est retiré des affaires encore jeune, préférant aux richesses que lui réservait peut-être l'avenir, au prix de bien des déboires, cette médiocrité vantée par les poètes, qui, pour n'être que dorée, n'en a pas moins son charme.

Une confortable maison de campagne, aux abords de la capitale, abrite le bonheur de M. Machin, rentier, et de Mme Machin, rentière.

Or, il y a quelques jours, quelques semaines, si vous voulez, mais sûrement pas plus d'un mois, un coup de foudre a traversé ce ciel serein. Cette félicité calme a failli être troublée par une circonstance dramatique.

C'était un matin. Il faisait froid, la neige couvrait la campagne. Notre propriétaire, entrebâillant sa porte, aperçoit sur le perron un homme de mauvaise mine et d'allures suspectes, la tête entourée d'un vaste mouchoir multicolore, d'où ne sortait qu'un nez purpurin encadré de deux yeux farouches.

Ce personnage battait la semelle avec violence et tenait obstinément les mains derrière le dos, sans manifester le moins du monde l'intention de quitter la place. Bien au contraire, son regard inquisiteur semblait fouiller la maison et y chercher..... Cet homme évidemment méditait un coup.

— Que voulez-vous? dit brusquement le rentier inquiet.